



JARDIN DE LA TOUR JAPONAISE

Un jardin d'inspiration japonaise

S'ouvrant spectaculairement au regard dans le tournant de l'avenue Van Praet à Laeken, la Tour japonaise découpe dans le ciel sa masse rouge sombre surmontée d'un toit en forme de pagode. Le jardin qui la ceinture n'est pas un authentique jardin japonais, mais il s'en inspire.



UN PEU D'HISTOIRE

En 1900, Léopold II est à Paris pour visiter l'Exposition universelle. Emmerveillé par le « Panorama du Tour du Monde » qui présente un ensemble de constructions des quatre coins du monde, il ambitionne d'ériger à Laeken un musée en plein air articulé autour de plusieurs pavillons « exotiques » qui mettraient en évidence la science et l'art de ces pays lointains. Son attrait pour l'Extrême-Orient détermine les deux premiers (et finalement seuls) projets de la future promenade : un pavillon chinois et une tour japonaise. Il engage donc l'architecte français, Alexandre Marcel, qui avait édifié pour l'Exposition de Paris les deux modèles qu'il avait tant admiré.

La construction, à Laeken, des deux édifices d'inspiration asiatique n'est pas si incongrue que cela. En effet, dans le parc voisin du château primitif de Laeken, l'architecte Montoyer avait en son temps édifié pour les archiducs d'Autriche une pagode ou tour chinoise d'une dizaine de mètres de hauteur. Elle sera détruite en 1803 au moment de l'occupation française.

La Tour japonaise de Laeken, son pavillon d'entrée, la galerie en L qui les relie et le jardin ont été inaugurés par le roi Léopold II en 1905, quatre ans après le début des travaux. Outre son aspect pittoresque et la curiosité architecturale que l'ensemble créait dans le Bruxelles de l'époque, on ignore la destination que le roi lui réservait. Peu avant sa mort, il céda la tour à l'Etat qui, pour promouvoir les relations belgo-japonaises, en fit un centre d'information et de documentation sur le Japon, mais aussi un lieu d'exposition permanente des produits commercialisables. Après la première guerre mondiale, l'immeuble passa sous tutelle des Musées royaux d'Art et d'Histoire, mais pendant plus de 40 ans, c'est-à-dire jusqu'à sa restauration en 1985, il sera fermé au public.

DESCRIPTIF GENERAL : UN JARDIN MINÉRAL

Pour créer un jardin minéral à la japonaise, l'imposant socle de la tour et ses abords immédiats ont été dès l'origine recouverts de pierres, de rocaillles et de galets, comme s'il s'agissait d'un décor montagnoux où coulent torrents et cascades. Alexandre Marcel avait aussi voulu que l'on plante des arbres typiquement japonais et que chaque élément du jardin ait une symbolique, comme le veut la tradition japonaise des jardins. Au pied de ce décor mouvementé, un bassin recueille les eaux d'écoulement après leur passage à travers les pierres. De petits sentiers sillonnent l'espace.



FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

L'érable à feuilles palmées (*Acer palmatum*) ou érable japonais qui dresse son imposante silhouette au cœur du jardin est sans doute le plus gros érable de ce type de toute l'agglomération bruxelloise. D'immenses ginkgos dominent fougères et bambous. Les pins sylvestres sont taillés et élagués à l'orientale. Beaucoup d'azalées donnent au jardin de belles notes colorées. Les chèvrefeuilles de l'entrée sont taillés en boule. Des camélias et des agapantes complètent le tableau.

PRINCIPE DE GESTION

Le jardin de la Tour japonaise est entretenu par les jardiniers de Bruxelles Environnement-IBGE. Leur mission actuelle est de rénover l'ensemble de la végétation. Ils ont aussi nettoyé le petit bassin envasé et travaillent à la restauration du système des cascades tel que l'avait voulu Alexandre Marcel au moment où il créa le jardin.

De gros problèmes se posent aujourd'hui sur le site. Les rocailles installées au pied de la tour s'effritent et tombent. Bruxelles Environnement-IBGE a confié à un architecte une pré-étude de restauration et un rocailleux devrait proposer les différentes options possibles. Options qui seront ensuite débattues en concertation avec la Donation royale, propriétaire des lieux, la Régie des bâtiments et la Commission royale des Monuments et Sites. En attendant, pour des raisons de sécurité, le jardin est fermé au public et ne peut se découvrir que de l'extérieur.



MONUMENTS ET SCULPTURES REMARQUABLES

MONUMENTS

La Tour japonaise

D'une hauteur de 40 mètres, entièrement en bois, la tour japonaise est une réplique de la pagode bouddhiste vue à Paris en 1900 par le roi Léopold II. A chacun des 5 étages, un salon meublé de style japonais avait été initialement aménagé. Le pavillon d'entrée est quant à lui celui qui avait été tout spécialement construit par un charpentier nippon pour l'Exposition universelle de Paris. Comme le Pavillon chinois voisin, la tour est un mélange de riches décors originaux (les sculptures sur bois et les plaques de cuivre doré notamment ont été réalisés à Yokohama) et d'éléments contemporains conçus par des créateurs de renom de l'époque (Eugène Soleau pour l'éclairage électrique et Jacques Galland pour les vitraux arts déco de la galerie reliant la tour au pavillon d'entrée).

MUSEES

Faisant partie des Musées d'Extrême-Orient des Musées royaux d'Art et d'Histoire, la **Tour japonaise** présente des porcelaines décoratives japonaises réalisées pour l'Europe entre le milieu du 16^e et le milieu du 18^e siècle. On y trouve aussi divers articles décoratifs admirés lors des expositions universelles organisées dans les grandes villes d'Europe entre 1850 et la première guerre mondiale.



ESPACES VERTS PROCHES

Au nord, le jardin du Pavillon chinois.
 A l'est, le parc de Meudon (ou parc du Kluis) et le Craetbos.
 A l'ouest, le domaine royal et le parc de Laeken.
 Au sud, le Domaine royal et le square du 21 juillet.

Superficie : 43 ares.

Typologie : jardin d'exposition d'inspiration orientale.

Propriétaire : la Donation royale.

Gestion : Bruxelles Environnement-IBGE.

Classement : le jardin de la Tour japonaise est repris dans l'inventaire des biens de la Région bruxelloise présentant un intérêt patrimonial et bénéficie d'un statut de protection.

INFORMATIONS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE

Actuellement, pour des raisons de sécurité, le jardin n'est plus accessible au public. La Tour est quant à elle ouverte du mardi au vendredi de 9h30 à 17h et les samedis, dimanches et jours fériés de 10 à 17h.

CONTACTS

Une question, un problème, adressez-vous pendant les heures de surveillance aux gardiens du parc.

En cas d'urgence : Parc Assistance au 0497/599 99 87.

Bruxelles Environnement-IBGE : 02 / 775 75 75, info@bruxellesenvironnement.be.

EQUIPEMENTS

Toilettes publiques, bancs, poubelles.

ENTRÉES

L'entrée de la Tour japonaise et de son jardin se situe avenue Van Praet à Laeken.

Il existe un passage souterrain, sous l'avenue Van Praet pour relier la Tour au Pavillon chinois situé de l'autre côté de l'artère.

ACCESSIBILITÉ PMR

Difficile à cause des escaliers.

TRANSPORTS PUBLICS

Entre 2007 et 2009, la STIB opère une vaste restructuration de son réseau pour améliorer la mobilité à Bruxelles. D'importants changements de lignes auront lieu au cours de cette période. Nous vous invitons à consulter le [site de la STIB](#) pour connaître les lignes de transport en commun qui vous conduiront vers le parc dont il est ici question.



POUR EN SAVOIR PLUS

- Plus d'info sur [les itinéraires culturels de parcs et jardins en Région de Bruxelles-Capitale](#).
- Visiter la galerie de photos de la [Virtual Landscape Galery](#).
- Plus d'info sur [le patrimoine architectural de la Région](#).
- Plus d'info sur [les Musées d'Extrême-Orient](#).
- Plus d'info sur [le maillage vert et bleu](#).

